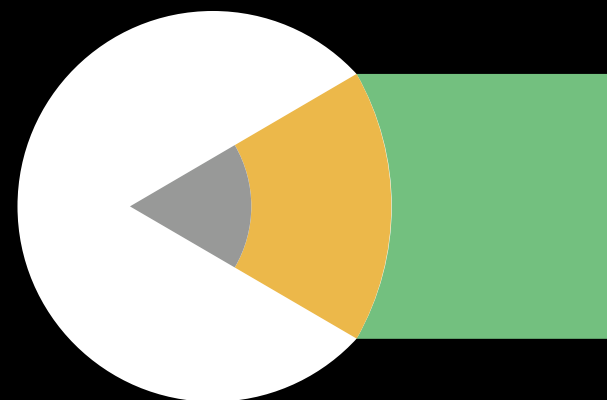


## Élection municipale

**Tout ce que vous  
devez savoir pour voter**





Ce document est écrit  
en texte simplifié.

Il vous explique  
comment voter.

Pour en savoir plus,  
consultez le site Web  
d'Élections Québec  
au [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca)  
ou appelez au **1 888 ELECTION (1 888 353-2846)**.

**Si vous avez des questions**, communiquez avec votre présidente  
ou président d'élection au



# Il y a une élection dans votre municipalité !

Vous voterez pour l'une des personnes qui se présentent à chaque poste en élection au conseil municipal.

**Si vous avez des questions sur l'élection,** communiquez avec votre présidente ou président d'élection au  
Cette personne organise l'élection dans votre municipalité.



**Si vous avez des questions,** communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



## Où voter ?

Consultez l'**avis public de scrutin** de votre municipalité ou communiquez avec votre présidente ou président d'élection.



## Quand voter ?

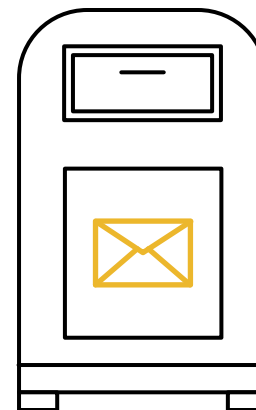
**Par anticipation :** le dimanche

**Le jour du scrutin :** le dimanche

de 12 h à 20 h

de 10 h à 20 h

Vous pourriez également voter par la poste, à certaines conditions.



**Si vous avez des questions,** communiquez avec votre présidente ou président d'élection au

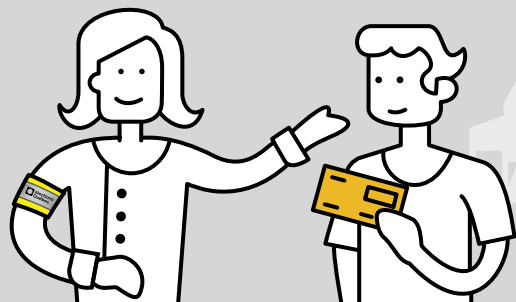


# Comment voter ?

Voici les six étapes à suivre.

# 1

Présentez-vous  
à la table qui vous  
sera indiquée



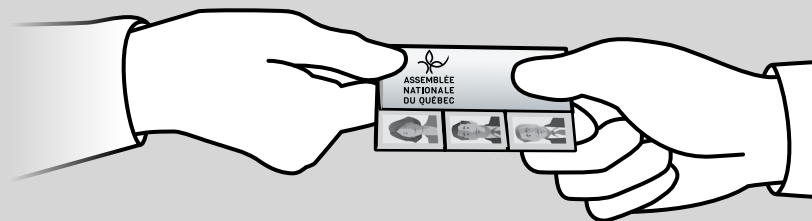
# 2

Dites votre nom et  
votre adresse et présentez  
une pièce d'identité



# 3

Recevez  
vos bulletins de vote

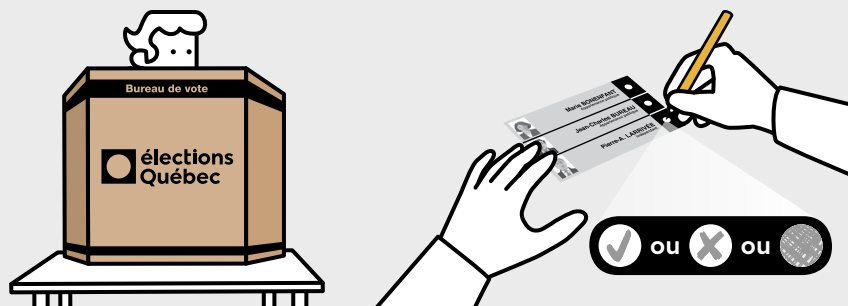


Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



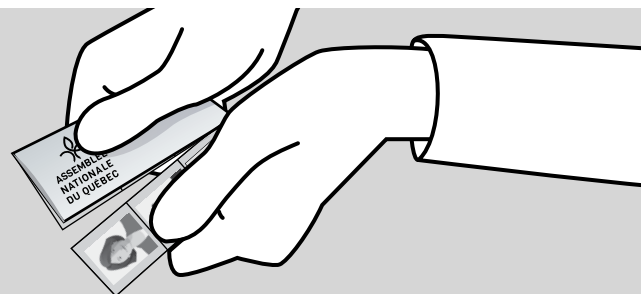
# 4

Faites une marque dans un cercle sur chaque bulletin



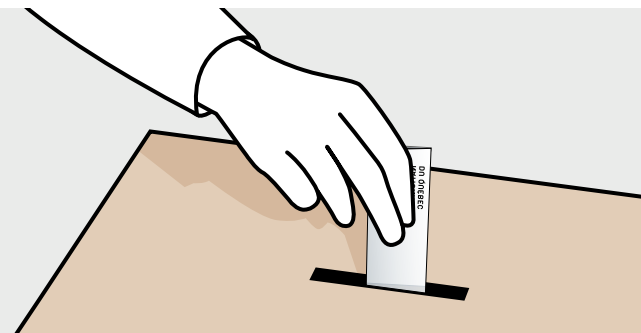
# 5

Détachez le talon de chaque bulletin en suivant le pointillé



# 6

Déposez vos bulletins dans l'urne



**Si vous avez des questions,** communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



# Pourquoi voter ?

## Ce petit geste a une grande importance !

- Vous exprimez votre opinion sur les enjeux qui vous tiennent à cœur et sur les décisions qui ont une influence sur votre vie.

Les municipalités gèrent plusieurs lieux :

parcs, patinoires extérieures, arénas, piscines publiques, abribus, centres communautaires, centres de loisirs, bibliothèques, etc.

- Vous choisissez la personne qui défendra vos intérêts et qui parlera de vos préoccupations.
- Vous gardez la démocratie vivante.

**Parce que les services municipaux sont au cœur de notre quotidien,**

**ALLONS VOTER !**



Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



## **Pour voter, vous devez :**

1. Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale
2. Avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection
3. Avoir la citoyenneté canadienne
4. Habiter la municipalité
5. Demeurer au Québec depuis au moins six mois
6. Ne pas avoir perdu vos droits électoraux

Si vous n'habitez pas dans la municipalité, mais que vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble, vous avez peut-être le droit de voter.

Communiquez avec votre présidente ou président d'élection pour le vérifier.





# Vérifiez si vous êtes inscrit sur la liste électorale

- Regardez l'avis que vous avez reçu par la poste (ou que vous recevrez bientôt).

## ***L'avis contient***

*le nom des personnes inscrites sur la liste électorale qui résident à cette adresse.*

Étes-vous inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale?

123, telle rue  
Telle ville QC A1X 1X2

Municipalité  
Municipalité

Numéro de section de vote (facultatif) | Date du scrutin  
2021 | 11 | 07  
année | mois | jour

Prénom et nom de la ou des personnes inscrites à l'adresse mentionnée ci-haut sur la liste électorale\* (excluant la date de naissance) OU  Aucune personne n'est inscrite sur la liste électorale à l'adresse mentionnée ci-haut

Jean Échantillon  
Marie Échantillon

Si vous voulez rectifier l'information ci-dessus en présentant une demande d'inscription, de radiation ou de correction ou si vous voulez consulter la liste électorale, vous devez vous présenter devant la commission de révision à l'adresse, aux jours et aux heures suivants.  
Adresse : 000, nom de la rue A1A 1A1  
Horaire : Le Date, de 00 h 00 à 00 h 00  
Le Date, de 00 h 00 à 00 h 00

Si vous effectuez une demande d'inscription, vous devez présenter deux documents. L'un doit mentionner le nom et la date de naissance de la personne qui souhaite s'inscrire et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.  
La personne qui possède un immeuble ou qui occupe un établissement d'entreprise doit s'adresser à la présidente ou au président d'élection pour effectuer une demande d'inscription. Les copropriétaires, cooccupants et occupants doivent obtenir une procuration auprès de la présidente ou du président d'élection.

Mesures et restrictions liées à la situation sanitaire

Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



- Si votre nom n'y est pas inscrit ou s'il est mal écrit, rendez-vous à l'adresse indiquée.



**Dans ce cas, apportez deux pièces d'identité.**  
Elles doivent permettre de vérifier votre **nom**,  
votre **date de naissance** et votre **adresse**.

- **Si vous n'avez pas reçu votre avis**, communiquez avec votre présidente ou président d'élection.

**Si vous avez des questions**, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



# Accessibilité des lieux de vote

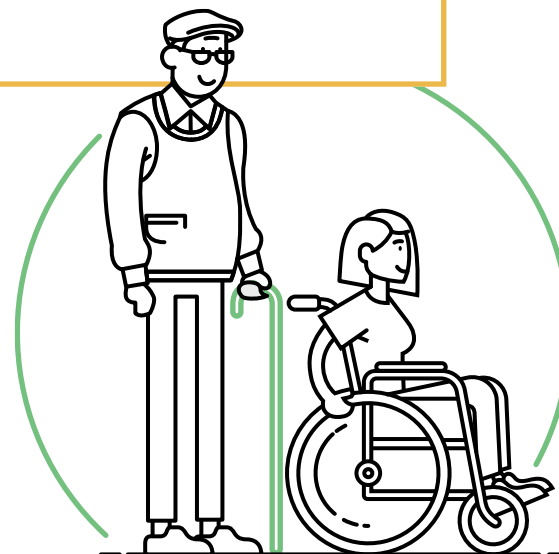
Le jour de l'élection, **presque tous les endroits** où vous pouvez voter sont **accessibles** aux **personnes à mobilité réduite**.



Communiquez avec votre présidente ou président d'élection pour vérifier si votre lieu de vote est accessible avant de vous déplacer. S'il ne l'est pas, demandez-lui où vous pouvez voter.



Tous les lieux où vous pouvez voter **avant le jour de l'élection** sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



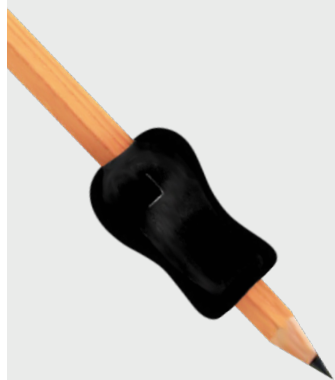
**Si vous avez des questions**, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



Une trousse d'accessibilité sera disponible dans plusieurs lieux de vote. Elle contient des outils qui peuvent vous aider à voter.

Demandez-la en cas de besoin !

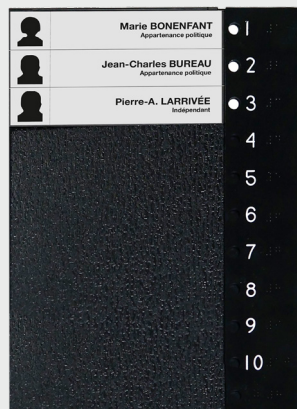
## Contenu de la trousse d'accessibilité



Aide pour  
marquer votre  
bulletin de vote



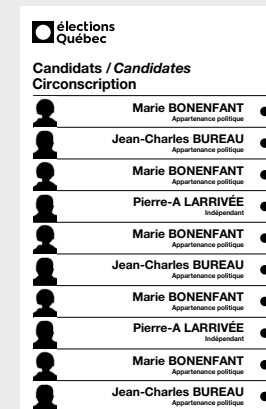
Loupe  
lumineuse



Gabarit  
avec repères



Tablette  
avec pince



Affiche  
des personnes  
candidates en  
gros caractères

Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



# Pièces d'identité acceptées



- Permis de conduire du Québec



- Carte d'assurance maladie du Québec



- Passeport canadien



- Certificat de statut d'Indien

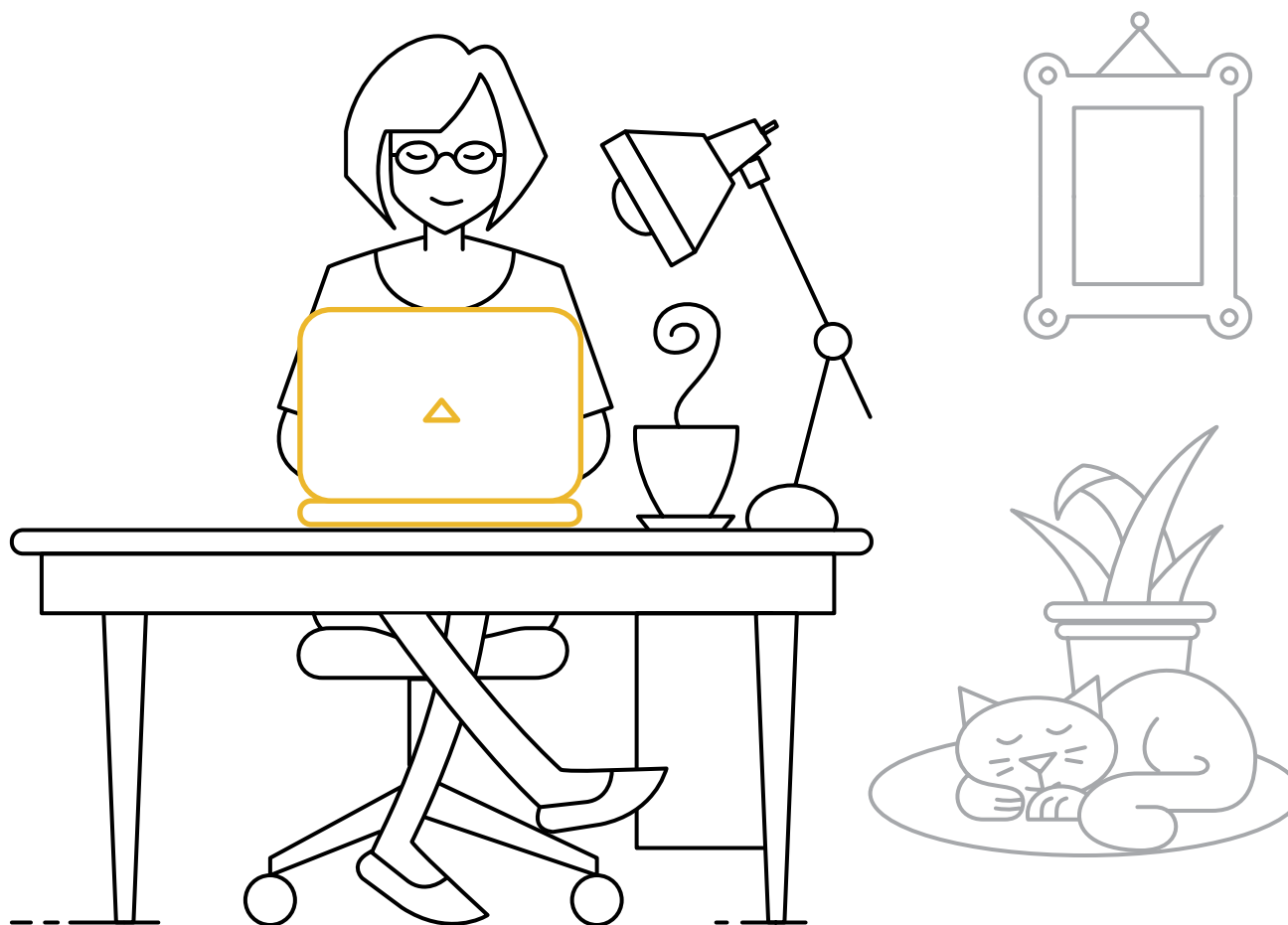


- Carte d'identité des Forces canadiennes

Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au



Votre présidente ou président d'élection  
annoncera les **résultats de l'élection** municipale  
le \_\_\_\_\_ après 20 h.



**Si vous avez des questions,** communiquez avec votre présidente  
ou président d'élection au \_\_\_\_\_

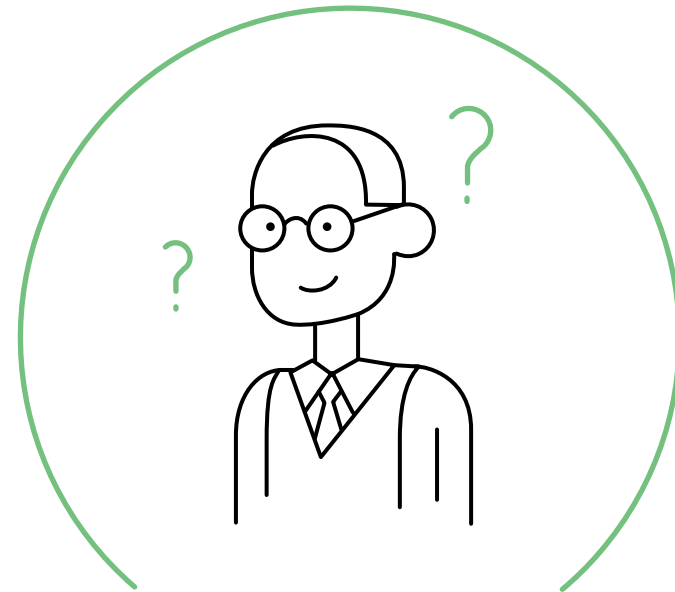


# Vous vous posez des questions sur les contributions politiques ?

Visitez le site Web d'Élections Québec au [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca).

Appelez Élections Québec au **1 888 ELECTION (1 888 353-2846)**.

Communiquez avec votre présidente ou président d'élection au .



**Si vous avez des questions**, communiquez avec votre présidente ou président d'élection au